



BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

**BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
DE LA COTE D'IVOIRE**

Société Anonyme au Capital de F.CFA 16 666 670 000
RC. ABIDJAN N°547-L.B.C.I A 0006 B
Siège social : Avenue Franchet d'Espérey - ABIDJAN - COTE D'IVOIRE

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICI-CI), sont convoqués à la **Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 25 Juin 2019 à 11 heures à la Maison de l'Entreprise (CGECI) sise au Plateau**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modification des Statuts de la banque.
2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la marche de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018.
2. Lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire (Article 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme portant droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique).
3. Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.
4. Lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'Acte Uniforme portant droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et approbation des conventions mentionnées à l'article 438 précité.
5. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 et affectation des résultats.
6. Quitus aux Administrateurs.
7. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
8. Renouvellement des mandats des Administrateurs – Nomination d'un Administrateur.



BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

9. Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs conformément à l'article 431 de l'Acte Uniforme portant droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les Actionnaires pourront assister personnellement à l'Assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

A cet effet, des formules de pouvoir ainsi que les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de BICI Bourse sis, au Plateau / Direction Générale - 2^{ème} étage, à compter du Lundi 10 Juin 2019.